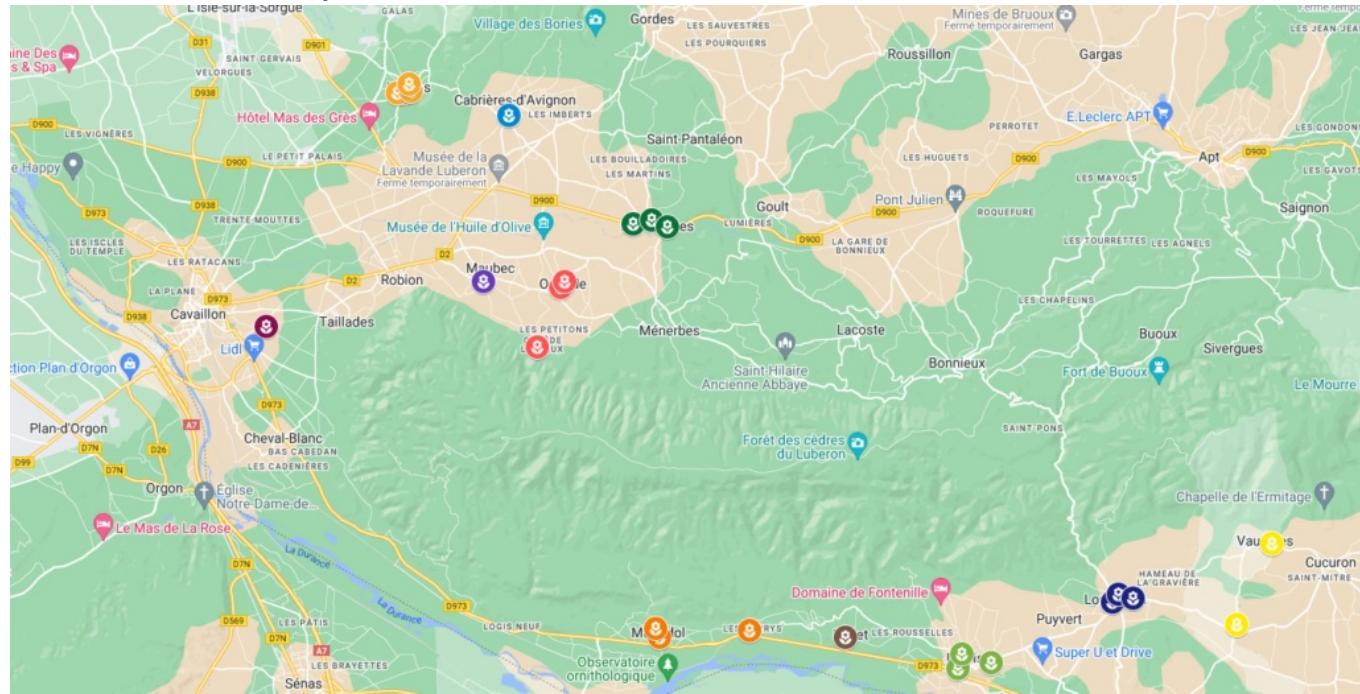


Compostage collectif

LMV Agglomération mène une politique de réduction des déchets. Avec 30 sites de compostage collectif répartis sur 9 communes de l'Agglomération, LMV propose aux usagers ne bénéficiant pas d'un composteur individuel, une solution pour trier leurs biodéchets.

Publié le 12/02/2025 – Mis à jour le 25/06/2025

Carte interactive des composteurs collectifs sur le territoire de LMV



<https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1Fo2GQKMDugS7f0qgGOXIA-RTdiyx234&ll=43.82188839100361%2C5.226806344335926&z=12>

Quels déchets composter ?

- les déchets végétaux de cuisine : épluchures de légumes et de fruits, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé et de tisane...
- les déchets de jardin : taille, plantes, copeaux de bois ...

Le compostage : comment ça marche ?

Lentement, les déchets organiques se décomposent en présence d'eau, d'oxygène et des micro-organismes décomposeurs (vers, cloporte, nématode, bactéries, champignons microscopiques). Le processus aboutit à la production d'un amendement et d'un engrais naturel : le compost.

Des sessions d'information gratuites au compostage

LMV vous aide à prendre en main la question du compostage. Un samedi sur deux, les agents de déchetterie de Mon Espace Vert Cavaillon et Mon Espace Vert Vaugines organisent des sessions d'information au compostage. Gratuites et sur inscription préalable, ces séances, de 30mn maximum sont destinées à toute la famille. Vous apprendrez à quoi sert de composter ses déchets, comment alimenter son composteur, comment entretenir son compost et l'utiliser et recevrez tout un tas de conseils faciles à mettre en œuvre autour du sujet.

Pour participer, prenez rendez-vous sur mon-composteur@c-lmv.fr



AGGLOMÉRATION



AGGLOMÉRATION

Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : *Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

Adresse : *315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon*

Tél. : *04 90 78 82 30*



AGGLOMÉRATION

URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/compostage-collectif/>